

**AGENDA****Vendredi 2 juin**

Assemblée générale
20h00 - Halle des sports
(Club sportif - Foot)

Lundi 5 juin

Course cycliste Le Mans Sarthe Vélo
Départ 14h30 - Rue Neuve
(Comité des fêtes)

Mardi 6 juin

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 13h45 - Terrain de sports
(Généralisations Mouvement)

Dimanche 11 juin

Bric à Brac
7h00 à 18h00 - Place de l'Ancienne Gare
(Cantine Scolaire)

1^{er} tour des élections législatives
Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00

Lundi 12 juin

Randonnée à Sillé le Philippe
Départ 13h45 - Terrain de sports
(Généralisations Mouvement)

Mardi 13 juin

Sortie du club à Autrèche
Départ 8h00 - Place de l'Ancienne Gare
Renseignements au 06 18 28 03 24
(Généralisations Mouvement)

Mercredi 14 juin

Permanence RAMPE
9h00 à 12h00 - Salle Polyvalente
(Centre Social LARES)

Dimanche 18 juin

2^{ème} tour des élections législatives
Bureau de vote ouvert de 8h00 à 18h00

Lundi 19 juin

Randonnée à Bonnétable
Départ 9h00 - Terrain de sports
ou 9h20 Parking Château de Bonnétable
Pique-nique plan d'eau d'Aulaisnes,
entrée rue de Rosay
(Généralisations Mouvement)

Bowling

Départ 13h30 - Salle polyvalente
Ou 14h00 - 56 bd Cugnot au Mans
Renseignements au 06 09 66 70 00
(Généralisations Mouvement)

Dimanche 25 juin

Entrecôtes-frites du foot
12h00 - Torcé en Vallée, salle de la Laiterie
Réservation au 07 50 28 20 23
(Club sportif - Foot) (Suite au verso)

Prochaine messe à Sillé

Samedi 17 juin à 18h00 (Profession de foi)

**NOUVEAU A SILLE
UNE BOITE A LIRE EN SELF-SERVICE !**

Une boîte à lire vient d'être créée dans le cadre de la Journée Citoyenne qui s'est déroulée le 20 mai 2017. Elle est installée place de l'Eglise et placée à l'intérieur de l'abribus qui a été nettoyé, restauré et peint à cette occasion.

La boîte à lire porte le nom évocateur de « **BOUQUIN'ABRI** », nom choisi par une grande majorité de la soixantaine de participants à la Journée Citoyenne, parmi d'autres propositions.

Le fonctionnement du « Bouquin'abri » est simple : il repose sur l'échange, le partage libre et gratuit de livres. Il est accessible à tous sans abonnement ni inscription, **7 jours sur 7 et 24 heures sur 24**.

Ce système de gratuité et d'échange repose sur une bonne circulation des livres. Vous pouvez prendre, emprunter, remettre des livres lus, en déposer de nouveaux quand vous voulez. Quelques précautions toutefois : il est important que les livres soient en bon état et ne comportent pas de propos discriminatoires ou dégradants. La mairie se réserve le droit de retirer du « Bouquin'abri » tout ouvrage susceptible d'être choquant. Une signalétique extérieure sera prochainement installée mais le « Bouquin'abri » fonctionne déjà ! N'hésitez pas à l'utiliser !

**BRIC A BRAC****ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DE LA CANTINE SCOLAIRE**

L'Association de la cantine scolaire organise un bric à brac le **dimanche 11 juin 2017**. Les recettes de la journée permettront de venir en aide à la cantine scolaire afin que les enfants de l'Ecole de Sillé le Philippe continuent à bénéficier chaque midi de repas qualitatifs, élaborés sur place par des cuisinières.

En pratique :

Horaires : 7h00 à 18h00

Lieu : Place de l'Ancienne Gare

Tarifs : 3 euros les 2 mètres ou 5 euros les 4 mètres avec possibilité de garer une voiture

Buvette et restauration sur place (chipolatas, merguez, frites, casse-croûtes)

Réservation possible : 02 43 27 96 94 ou 02 43 29 41 68

Venez nombreux !

**BASKET CLUB SILLE LE PHILIPPE**

Le dernier match, programmé à Sillé, aura lieu le **mercredi 31 mai 2017 à 17h00** à la halle des sports. L'équipe poussines rencontrera les filles de Joué L'abbé. Venez nombreux et nombreuses les supporter.

Le Basket Club de Sillé le Philippe prépare déjà la prochaine saison en organisant **deux séances de découverte de la discipline les mercredis 21 et 28 juin de 14h30 à 15h30**. Tous les enfants nés en 2011 ou avant, qui souhaitent pratiquer le basket à la rentrée, seront les bienvenus à la halle des sports.

Autres dates à retenir : assemblée générale le **vendredi 9 juin à 20h30** et la traditionnelle fête des familles le **dimanche 11 juin**, à la halle des sports.

**WEEK-END DE FÊTE LES 3 ET 4 JUIN****DOMAINE DE BOIS DOUBLE A SAINT CELERIN**

La 3^{ème} édition de la fête des jardins du domaine de Bois Doublé à Saint Célerin aura lieu le **dimanche 4 juin** à partir de 10 heures et comprendra de nombreuses animations.

Elle sera précédée, le **samedi 3 juin** à 17h30, par une **visite guidée du parc gratuite**, ouverte à tous, sur réservation.

A 19h30, les membres des Comités des fêtes de Saint Célerin et de Torcé en Vallée serviront un **repas champêtre** (Entrée-grillade/frites-fromage-tartelette au prix de 8 €). La réservation est obligatoire.

Vers 21h30, la soirée se poursuivra avec une **représentation théâtrale** de la compagnie Patrick COSNET qui jouera la pièce "La femme du mineur" en plein air (plein tarif : 12 € et tarif réduit : 6 € pour les moins de 18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi. Gratuit pour les moins de 12 ans).

Informations et réservations au 02 43 35 56 04.

Renseignements complémentaires sur le site de la Communauté de communes : www.cc-gesnoisbilurien.fr.

Combien Ça Coûte ?

€ TTC

536,83

A l'ordre de :
Fleurissement communal

MAIRIE
Rue Neuve
72460 SILLE LE PHILIPPE

Année 2016



Retrouvez les prochains numéros
le dernier jour du mois
Commerces - Mairie - Agence postale
Salle polyvalente - Halle des sports
Ancienne école
et en ligne sur le site :
www.sille-le-philippe.fr

AGENDA

Lundi 26 juin
Journée de convivialité : randonnée
Départ 9h00 - Terrain de sports
Barbecue le midi
(Génération Mouvement)

Tous les lundis
Yoga
20h00 à 21h15 - Salle polyvalente
Contact 02 43 27 95 49
(Familles Rurales)

Tous les jeudis
Cartes
14h00 - Petite salle polyvalente
(Génération Mouvement)

Gym enfants
18h00 à 19h00 - Salle polyvalente
Contact 02 43 27 95 49
(Familles Rurales)

Tous les vendredis
Entraînement pétanque
14h00 - Terrain de boules (selon météo)
(Génération Mouvement)

Gym senior Prévention santé
9h00 à 10h00 - Salle polyvalente
Contact 06 99 55 59 94
(Groupe associatif Siel Bleu)



INSCRIPTION A L'ECOLE PUBLIQUE RENE LANGLAIS RENTREE 2017

Les parents qui vivent en France peuvent inscrire leur enfant, quelle que soit sa nationalité, dans une école publique ou privée. **L'école publique est gratuite.**

L'inscription d'un enfant à l'école maternelle n'est pas une obligation pour les parents mais les parents qui le souhaitent peuvent l'inscrire **dès ses 3 ans.**

Les enfants sont scolarisés en maternelle jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de **6 ans, âge de la scolarité obligatoire.**

Pour la première scolarisation à l'école, les parents doivent s'adresser à leur mairie.

Si les parents souhaitent inscrire leur enfant dans une autre école que celle du secteur dont ils dépendent, ils doivent demander une dérogation en mairie.

Par ailleurs, s'ils veulent scolariser leur enfant dans une école située hors de leur commune de résidence, ils doivent s'adresser à la mairie de la commune d'accueil. Cet accueil n'est pas forcément accepté s'il s'agit d'une première inscription, sauf en l'absence d'école dans la commune de résidence et dans certaines situations particulières.

Démarches à effectuer

Les inscriptions à l'école maternelle se font, dans un premier temps, en mairie. L'enfant doit être inscrit au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire.

Pièces à fournir à la mairie :

Il convient de se renseigner avant de se déplacer. Toutefois, il est toujours demandé :

- ✓ Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document prouvant son identité et sa filiation.
- ✓ Un justificatif récent de domicile.

A l'issue des démarches, la mairie délivre aux parents un **certificat d'inscription** indiquant l'école où est affecté l'enfant.

Inscription définitive à l'école

Pour inscrire définitivement son enfant, il faut se présenter à l'école indiquée sur le **certificat d'inscription**. L'inscription est enregistrée par le Directeur ou la Directrice de l'école, sur présentation :

- ✓ du certificat d'inscription délivré par la mairie
- ✓ du livret de famille, d'une carte d'identité ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant
- ✓ d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication.

Si l'enfant ne change pas d'école durant sa maternelle, son inscription n'est pas à renouveler tous les ans.



FERMETURE pour arrêt technique
Du dimanche 25 juin 2017 - 13h00
au vendredi 30 juin 2017 inclus

Parc des Sittelles à Montfort le Gesnois
☎ 02 43 54 01 70
www.sittellia.fr



CANTINE SCOLAIRE - RENTREE 2017

La cantine scolaire n'est pas communale. **C'est une Association** qui gère son budget, son personnel, ses courses...

Inscription

La cantine scolaire est totalement indépendante de l'école. **Chaque enfant doit faire l'objet d'une inscription.**

Pour ce faire, une fiche de renseignements à compléter vous sera remise courant juin dans le cahier de liaison de votre enfant par l'intermédiaire de l'école.

En l'absence de cette fiche complétée, votre enfant ne pourra pas être accueilli.

Absence

Il est **indispensable de prévenir la cantine scolaire de toute absence ou présence inhabituelle** (maladie, absence d'un instituteur journée pédagogique...) au **02 43 27 78 70** avant 9h30 ou en laissant un message dans la boîte aux lettres de la cantine. **Ce n'est pas à l'école de prévenir la cantine scolaire.**

Au-delà de 9h30, le repas sera considéré comme pris et facturé.

Les absences signalées feront l'objet d'un avoir sur la facture du mois suivant.

Daniel GOUPIL - Gestionnaire



RAMASSAGE

Ordures ménagères
et Sacs jaunes

**Jeudi 8 juin
et mercredi 21 juin 2017**

RAPPEL

**Sortir les bacs et les sacs jaunes
la veille de la collecte.**

Ramasser les bacs après la collecte.



TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP) ET ACTIVITES PERISCOLAIRES (APS) - RENTREE 2017

Ce service est géré par le Directeur du Centre de Loisirs de Torcé en Vallée, Philippe PILLON.

Chaque enfant doit faire l'objet d'une inscription, à la fois pour les TAP et pour l'APS.

Une fiche de renseignements à compléter vous sera remise courant juin dans le cahier de liaison de votre enfant par l'intermédiaire de l'école.

Pour les nouveaux écoliers ou pour plus de renseignements, veuillez contacter **Philippe PILLON (Directeur du Centre de loisirs)** au **02 43 24 21 95** ou **serviceanimation.torce.72@orange.fr**.

NUMEROS UTILES

MAIRIE Secrétariat
Tél. 02 43 27 51 08
Fax 02 43 27 39 66
Permanence soir et week-end
Tél. 06 37 23 51 43
Mail : mairie-de-sille-le-philippe@wanadoo.fr
Site internet : www.sille-le-philippe.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du lundi au vendredi : de 14h00 à 17h45
Le samedi : de 9h00 à 11h30

AGENCE POSTALE COMMUNALE Tél. 02 43 29 67 10

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC
Du mardi au samedi : de 9h00 à 11h45

GRUPE SCOLAIRE RENE LANGLAIS Tél. 02 43 27 53 46
ACCUEIL PERISCOLAIRE Tél. 09 67 48 53 46
CANTINE SCOLAIRE Tél. 02 43 27 78 70

POMPIERS Appeler le 18 ou le 112
SAMU Composer le 15
GENDARMERIE pour toute urgence, jour et nuit
Savigné l'Evêque Tél. 02 43 27 50 11

CURE DE LA PAROISSE : Abbé Jean-Baptiste DAKPOGAN Tél. 02 43 27 50 62
Site internet : paroisse-de-savigne.over-blog.fr

EDF : Dépannage électricité 24h/24h - 7/7 Tél. 09 726 750 72
www.edf.fr

VEOLIA - EAU Tél. 0 811 902 902
NANTAISE DES EAUX SERVICES - Assainissement Tél. 0 969 323 529

INFIRMIERE : Gaëlle BUET - 50 ter rue Principale Tél. 06 51 92 05 66
Permanences mardi et jeudi : de 8h00 à 9h00 et autres horaires sur RDV